

Toutefois selon les communes et collectivités, il se peut que soit mise en place une prise en charge partielle ou totale de ces coûts. Il est dans ce cas nécessaire de prendre contact avec la mairie de votre commune qui oriente le citoyen sur les structures qui se chargent de la problématique.

Plusieurs cas de figure :

- ▶ La mairie de votre commune prend en charge partie ou totalité des coûts ;
- ▶ La communauté de communes prend en charge partie ou totalité des coûts ;
- ▶ Les groupements d'apiculteurs en particulier les GDSA (groupement de défense sanitaire apicole) de votre département ou les syndicats apicoles peuvent avoir mis en place un protocole d'intervention et prend en charge partie et totalité des coûts. Dans presque tous les cas, les pompiers n'interviennent plus, à l'exception de menace pour la sécurité publique.

## Quelle organisation de la lutte contre le frelon en Occitanie ?

A ce jour en Occitanie, on observe selon les départements des grandes différences quant à l'organisation de la lutte contre le frelon asiatique et sa prise en charge. Dans certains départements, les apiculteurs se sont mobilisés pour organiser un piégeage et détruire les nids. Certaines communes, villes, communautés de communes peuvent subventionner la destruction des nids sur les propriétés privées. On trouve aussi souvent des petites mairies qui participent par mesure de sécurité pour la population ou pour soutenir l'action.

Ci-dessous vous trouverez pour certains départements les contacts des structures qui ont mis en place une organisation pour lutter contre le frelon asiatique et qui vous renseigneront plus précisément à ce sujet :

### Département de l'Aveyron

Le syndicat de l'abeille de l'Aveyron en lien avec le GDSA, interviennent dans la destruction des nids de frelon et pour la fabrication de pièges innovants, ex. "pièges de masse" testés en 2017.

**Contact Syndicat de l'abeille aveyronnaise : [alainteissier@hotmail.fr](mailto:alainteissier@hotmail.fr)**

**Contact GDSA 12 : [g.d.s.a.de.laveyron@gmail.com](mailto:g.d.s.a.de.laveyron@gmail.com)**

### Département du Gard

Le GDSA en lien avec le Civam apicole et le syndicat d'apiculture du Gard ont mis en place un protocole d'intervention avec le SDIS.

Contact GDSA du Gard : [gdsa30@hotmail.com](mailto:gdsa30@hotmail.com)

Site internet : <http://gdsa30.fr/>

### Département de l'Hérault

Le GDSA de l'Hérault a mis en place une cartographie avec le nom et le contact des référents ainsi que la situation géographique des nids recensés.

**Contact : Voir référents sur la [cartographie](#)**

**Site internet : <http://gdsa34.e-monsite.com>**

**Site internet dédié au frelon : <http://frelons.reah-chateaudecastries.org/>**

### Département de la Lozère

Le GDSA a mis en place une campagne de piégeage des fondatrices et de destruction des nids. Une [plateforme participative](#) frelon permet de mettre en direct les informations de piégeage et de référencement des nids.

Pour tous renseignements,